



District de Maine et Loire de Football

## COMMISSION DEPARTEMENTALE SPORTIVE ET REGLEMENTAIRE

### PROCES VERBAL N°24 – SAISON 2025/2026 (Validation par mail)

Réunion du :	<b>12/02/2026</b>
Président :	TESSIER Yannick
Présents :	CESBRON Jean-Pierre, CHARBONNIER Jacques, CHARBONNIER Julien, FROGER Alain, PAUVERT Frédéric, PHILIPPEAU Dominique, SOULON Franck
Assiste :	
Excusé :	

***Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 190 des Règlements Généraux FFF et LFPL.***

#### **Préambule :**

M. CESBRON Jean Pierre, membre du club de TRELAZE FOYER (513166) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. CHARBONNIER Jacques, membre du club de MONTILLIERS ES (521555) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. CHARBONNIER Julien, membre du club de DOUE LA FONTAINE RC (501943) et du GJ VERCHERS - MARTIGNE (560461) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. FROGER Alain, membre du club de LA POMMERAYE POMJ (545613) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. PAUVERT Frédéric, membre du club de PELLOUAILLES CORZE (546318) et du GJ PLESSIS PEL CORZE (561188) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club et ce groupement de jeunes.

M. SOULON Franck, membre du club de TOUTMAULEVRIER SP (550965) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

M. TESSIER Yannick, membre du club du LANDEMONT LAURENTAIS (542441) et du GF Orée d'Anjou (564391) ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club et ce groupement féminin.

#### **1. Approbation des Procès-Verbaux**

Le procès-verbal n°23 du 05/02/2026 est approuvé.

## 2. Dossier transmis par la CDA – Lois du Jeu

### ⌚ Christophe Séguinière 1 / Le Fuilet Chaussaire 1 Match n° 55287911 U15 – D1 Poule D du 31/01/2026

La commission prend connaissance du dossier transmis par la CDA – Lois du Jeu dans son Procès-Verbal n°15 du 09/02/2026,

Fait sienne la décision de donner **match à rejouer à la première date disponible.**

Transmet à la CD Organisation des Compétitions Jeunes pour suite à donner.

## 3. Match non joué

### ⌚ Saumur Bayard As 2 / Les Ponts De Cé As 1 Match n° 53621031 Seniors – D3 Poule C du 08/02/2026

La commission, prend connaissance de la feuille de match de la rencontre en rubrique, non jouée pour cause d'impraticabilité constatée sur le terrain,

Par conséquent, la commission décide **match à jouer à la première date disponible.**

## 4. Forfait(s) partiel(s)

La Commission enregistre le forfait pour en reporter le bénéfice à son adversaire du jour sur le score de 3 à 0.

Amende égale au droit d'engagement + indemnité au club adverse : *Annexe 5 – Article 26 des Règlements des championnats seniors LFPL.*

### SENIORS

Date rencontre	N° rencontre	Equipe Recevante	Equipe Visiteuse	Compétition	Groupe	Forfait de	Montant amende	Indemnité club adverse
08/02/2026	55259378	Gf Beaupreau en Mauges 1	Trélazé Foyer 2	D2F	A	Trélazé Foyer 2	90 €	100 €
08/02/2026	55259380	Angers Ndc 1	Tiercé Cheffes As 1	D2F	A	Tiercé Cheffes As 1	90 €	100 €

### JEUNES

Date rencontre	N° rencontre	Equipe Recevante	Equipe Visiteuse	Compétition	Groupe	Forfait de	Montant amende	Indemnité club adverse
07/02/2026	55292648	Ent Thouarcé Valanj 2	Gj St Melaine Juigné 2	U17 D3	C	Gj St Melaine Juigné 2	80 €	100 €

### U13 – U15F

Date rencontre	N° rencontre	Compétition	Groupe	Equipe Recevante	Equipe Visiteuse	Forfait de	Montant amende
17/01/2026	55256038	U13 G D3	B	Gj Morannes -Sda- Dau 2	Montreuil juigné Bf 3	Montreuil juigné Bf 3	65 €
17/01/2026	55256096	U13 G D3	D	Tiercé Cheffes As 3	Angers Vaillante Fc 9	Angers Vaillante Fc 9	65 €

## 5. Courriers



**Mail de LA DAGUENIERE BOHALLE,  
Reçu le 05/02/2026**

La commission prend connaissance.  
Le président a répondu.



**Mail d'ANDARD BRAIN ES,  
Reçu le 07/02/2026**

La commission prend connaissance.  
Une réponse a été apportée.



**Mail du LION ANGERS CS,  
Reçu le 12/02/2026**

La commission prend connaissance.  
Une réponse a été apportée.

**Prochaine(s) réunion(s) :**

**Jeudi 5 mars 2026 19h**

<b>Le Président</b>	<b>Le Secrétaire</b>
Yannick TESSIER	Jacques CHARBONNIER